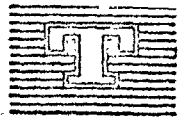


CONSEIL
DE TUTELLE



Distr.
GENERALE

T/PET.5/783
14 septembre 1955
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

PETITION DU CONGRES DES FEMMES CANADIENNES, SECTION DE WINDSOR
CONCERNANT LE CAMEROUN SOUS ADMINISTRATION FRANCAISE

(Distribuée conformément à l'article 85 et à l'article complémentaire F
du règlement intérieur du Conseil de tutelle)

COPIE

1870 Cadillac Street
Windsor, Ontario,
Canada.

Le 4 septembre 1955

Monsieur le Secrétaire général
de l'Organisation des Nations Unies
Lake Success, New York

Monsieur le Secrétaire général,

Répondant à un appel qui nous a été adressé par l'Union démocratique des femmes camerounaises, nous vous prions d'user de votre haute influence en faveur des populations du Cameroun.

D'après cet appel, des incidents graves se seraient succédé au Cameroun depuis avril dernier, des citoyens sans défense auraient été arrêtés et blessés à Douala. La nuit, des maisons auraient été incendiées et on aurait tiré sur les habitants qui tentaient de s'enfuir. Un grand nombre de mères se seraient réfugiées avec leurs enfants dans les bois pour échapper à cette tragédie.

L'oppression coloniale se serait accentuée. Les habitants craindraient que la France n'envisage d'annexer leur pays, bien que l'on sache dans le monde entier

que le Cameroun est un Territoire sous tutelle. Les femmes camerounaises écrivent que ce règne de terreur est sans précédent.

Nous vous adressons cette requête au nom de la Section de Windsor du Congrès des femmes canadiennes.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de notre haute considération.

Signé : JEAN DEARING, Présidente

" NORA RODD, Secrétaire chargée de la
correspondance.
